

Jesuit Refugee Service

[About us](#) | [Where we work](#) | [News](#) | [Publications](#) | [Dispatches](#) | [Vacancies](#) | [Links](#) | [Donations](#)

Dispatches N° 277- 31 mars 2010

Bulletin bimensuel du Bureau International du Service Jésuite des Réfugiés.

NOUVELLES DES RÉFUGIÉS

République Démocratique du Congo : baisse de la sécurité et des produits de base

Cambodge : les Chinois d'origine Uighur desservis par la loi sur les réfugiés

Italie : Les applications de la loi de 2009 sur l'asile ne sont pas mises en œuvre

NOUVELLES DES PROJETS DU JRS

Ethiopie : un nouveau projet doit voir le jour dès les accords signés

Soudan : une campagne pour souligner l'importance de l'éducation

Australie : détention des demandeurs d'asile sur l'île Christmas

Indonésie : mise en œuvre du nouveau traité sur les munitions à fragmentation

Thaïlande : dites aux Etats-Unis de souscrire au traité contre les mines

Europe : les migrants pauvres se trouvent dans un état de non droit

Haïti : regard vers le long terme

NOUVELLES DES RÉFUGIÉS

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : BAISSÉ DE LA SÉCURITÉ ET DES PRODUITS DE BASE

Rome, le 23 mars 2010 – Pour des milliers de personnes déplacées dans les deux états du Kivu du Congo Oriental, la vie de rapatrié est dure.

Au cours des douze mois écoulés, la permanence des opérations militaires a empêché l'arrivée des produits de base. La majorité des habitants n'a pas accès aux soins de santé, à l'école, à l'eau potable, à l'alimentation, etc.

Toutefois, les personnes déplacées vivant dans les camps n'ont pas eu



Latest Dispatches

Search

- [By Topic](#)
- [By Type](#)
- [By Both](#)

le choix. D'après un récent rapport du IDMC (Internal Displacement Monitoring Centre), les déplacés sont rentrés chez eux pour cause de réduction des rations alimentaires et non parce que la sécurité y était revenue. Ils savaient que s'ils ne rentraient pas chez eux avant le début de la saison des plantations, ils se retrouveraient sans nourriture.

Là où les autorités des Nations Unies parlent d'amélioration de la sécurité, d'autres pensent que c'est trop tôt pour en parler. L'an dernier, un million de personnes sont rentrées dans leurs villages du Nord et du Sud Kivu – c'est-à-dire à peu près le nombre de ceux qui ont fui à cause des combats opposant les forces gouvernementales aux rebelles Hutus ruandais.

Au Nord et au Sud Kivu, d'après l'OCHA – le Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires – il y a quelque 1,36 millions de déplacés. A Goma, la capitale du Nord Kivu, quelque 77.000 personnes vivent dans des camps de déplacés, alors qu'il y a deux ans ils étaient le double.

La sécurité n'est pas stabilisée

Face à la réduction des distributions alimentaires dans les camps de Goma, et soutenu par le déploiement des forces de maintien de la paix des Nations Unies, le JRS a raccompagné les personnes déplacées dans la région de Masisi jusqu'à la fin de l'année dernière. Les rapatriés vivent dans quatre camps : Lushebere, Bihito, Kalinga et Kilimani. Des camps qui sont de petites tailles à cause de la configuration montagneuse de la région. Lushbere, par exemple, abrite quelque 1.300 personnes.

Les années de conflit ont laissé des traces. Dans la région, les infrastructures sont quasiment inexistantes. A leur retour les personnes déplacées trouvent toutes les constructions en ruines. De ce fait, la population dépend largement de l'aide, en particulier alimentaire.

Malheureusement, les conflits impliquant des groupes rebelles et les forces gouvernementales et une augmentation des actes de banditisme, empêchent les groupes humanitaires, y compris l'International Rescue Committee et Médecins Sans Frontières, d'acheminer l'aide humanitaire. D'après OCHA trois incidents sur les dix enregistrés visaient des agences humanitaires.

Le rôle du JRS se situe au niveau de la construction des écoles, des propositions en matière d'activités récréatives et culturelles, d'emplois et de formation professionnelle en particulier. Les équipes proposent un soutien psychologique et une assistance d'urgence en matière de vêtements, de nourriture, de médicaments, d'ustensiles de cuisine, etc.

Bien que le JRS ne soit pas l'organisation appropriée pour répondre aux besoins des personnes en situation de grande vulnérabilité – le plus souvent des enfants, des femmes et des personnes âgées – la majeure partie du travail des équipes consiste à faire remonter leurs besoins jusqu'aux agences ou aux gouvernements responsables, par exemple les Nations Unies, les ONG, les gouvernements locaux.

Le JRS attache une grande importance à ce que les populations locales et les populations rapatriées bénéficient des projets, afin de ne pas paraître favoriser ces dernières. Les vieilles tensions et les vieux conflits demeurent à l'état latent.

A moins que la sécurité ne s'améliore, ce plan à long terme pourrait continuer.

CAMBODGE : LES CHINOIS D'ORIGINE UIGHUR DESSERVIS PAR LA LOI SUR LES RÉFUGIÉS

Rome, le 3 mars 2010 – Frank Brennan, SJ, un jésuite connu et ancien membre du JRS, a déclaré que la loi cambodgienne sur les réfugiés avait desservi un groupe de 20 personnes appartenant à l'ethnie Uighur, parmi lesquels se trouvaient une femme enceinte, son mari et deux jeunes enfants originaires de la province de Zinjiang (Chine).

En dépit des protestations émises par les organisations humanitaires, au nombre desquelles figure le JRS, face à de sérieuses violations des droits humains perpétrées contre la population Uighur de Chine, le 17 décembre, alors que les réfugiés étaient en prière, la police cambodgienne avait pénétré dans la maison sécurisée et avait enlevé les occupants sous la menace des armes. Ils avaient été expulsés deux jours plus tard.

Le père Brennan avait qualifié l'incident de « convenance politique pour le gouvernement cambodgien qui ne voulait pas déplaire à la Chine ».



Mi-janvier, un journal cambodgien avait publié un rapport officiel selon lequel quatre parmi les personnes rapatriées avaient été condamnées à mort et 14 à la prison à vie. Le lendemain du retour forcé, le vice-Président chinois, M. Xi Jinping, était arrivé à Phnom Penh pour signer des contrats d'un montant d'un milliard de dollars.

Au terme d'une année de délais et de négociations incessantes avec le HCR, le gouvernement cambodgien avait soudain et de façon mystérieuse, publié un décret relatif au traitement des réfugiés et des demandeurs d'asile. La loi cambodgienne tant attendue prévoit une interview des demandeurs, et la possibilité de faire appel pendant trente jours. La nouvelle loi permet de rejeter la demande de toute personne refusant de coopérer ou représentant une menace pour la sécurité nationale et pour l'ordre public, a poursuivi le père Brennan.

Les demandes des réfugiés n'ont jamais été prises en compte

« Non seulement les Uighur n'ont pas bénéficié de la protection, mais en plus ils ont été rapatriés sans que leurs souhaits soient prise en compte. On s'est servi de la procédure de détermination pour les rassembler en attendant leur expulsion vers la Chine », a déclaré le père Brennan.

Bien que le Cambodge soit l'un des rares états de la région à avoir signé la Convention sur les Réfugiés de 1951, la procédure a été gérée par le HCR. Ceci dit, aucune des 20 procédures n'a été déterminée en accord avec les procédures de l'agence humanitaire onusienne.

Le premier Uighur est arrivé en juin 2009. Sa demande a été enregistrée par le HCR et les autorités. Après avoir subi quatre interviews, en dépit des

documents étayant sa demande, le responsable du bureau gouvernemental chargé de la procédure d'admission des réfugiés lui a dit que la Chine était un bon pays et qu'elle respectait les droits de ses populations.

Suite aux attaques perpétrées contre la population Uighur, 21 autres membres de l'ethnie ont fui vers le Cambodge, via le Vietnam. 20 d'entre eux ont demandé l'asile et ont reçu une représentation légale et une assistance humanitaire par le biais du JRS. Une semaine plus tard, le HCR a rencontré le JRS pour lui annoncer que le gouvernement cambodgien s'apprêtait à voter la loi tant attendue.

début de la page

ITALIE : LES APPLICATIONS DE LA LOI DE 2009 SUR L'ASILE NE SONT PAS MISES EN ŒUVRE

Rome, 12 mars 2010 – D'après les données publiées par le Ministère de l'Intérieur, le nombre des demandeurs d'asile a baissé. Il est passé de 30.492 en 2008 à 17.603 en 2009.

« La publication des statistiques et des chiffres de l'année 2009 – c'était la première fois que l'on enregistrait une limitation effective du droit à l'asile dans notre pays – est une source de souffrance pour tous ceux qui accompagnent des réfugiés dans leur quotidien ». C'est en ces termes que le père Giovanni La Manna, Directeur du JRS Italie, a commenté ces statistiques après leur parution.

« Les rapatriements forcés de réfugiés vivant vers Libye ne retiennent plus l'attention des médias : ils sont devenus monnaie courante et font partie de l'arsenal des pratiques mises en œuvre dans les eaux territoriales italiennes, la plupart du temps sans l'intervention directe de notre marine.



Mais le silence qui entoure ces opérations ne les rend pas moins inquiétantes.

L'Europe forteresse

En septembre dernier, le Rapport de l'Organisation Human Rights Watch, intitulé « Pushed Back, Pushed Aroud, examinait le traitement des réfugiés en Libye du point de vue de ceux qui ont réussi à s'enfuir et se trouvent désormais en Italie et à Malte. Mais il signalait aussi que les Italiens interceptent les bateaux remplis de migrants en haute mer et les renvoient en Libye sans prendre la peine d'étudier la situation de ceux qui s'y trouvent.

L'Italie s'est engagée – poursuit le père La Manna – à ce que le droit d'asile soit assuré à ceux qui arrivent sur son sol par voie de mer, et ce en accord avec la Convention des Nations Unies sur les Réfugiés de 1951 et avec la constitution italienne.

« La situation qui prévaut en Italie pose de sérieuses questions sur le système d'asile que l' Union Européenne tente de mettre en place depuis des années. Les statistiques du HCR confirment qu'au sein de l'Union il y a des différences nombreuses et substantielles entre les pays en matière de droit d'asile. Loin d'assurer la protection internationale aux réfugiés arrivant en Europe, certains états ne garantissent ni le respect de leur dignité ni leur sécurité. Il est clair que [les politiques destinées à lutter contre les migrations clandestines se font au détriment de la défense des plus faibles.](#) »

début de la page

NOUVELLES DES PROJETS DU JRS

ETHIOPIE : UN NOUVEAU PROJET DOIT VOIR LE JOUR DÈS LES ACCORDS SIGNÉS

Addis Ababa, le 19 mars 2010 – Un projet d'entente (MoU) entre le HCR et le gouvernement fait tomber les obstacles administratifs empêchant l'ouverture du dernier projet du JRS en Ethiopie.

Le dernier projet du JRS situé tout près de la ville septentrionale de Shire, sur la frontière avec l'Erythrée, proposera des conseils et des activités récréatives aux réfugiés du camp de Mini-Aini. Les réfugiés seront formés comme conseillers, ce qui devrait permettre de toucher un éventail de population plus large et donner plus de pouvoir aux membres de la communauté. Une bibliothèque sera également construite. Dans le long terme, le JRS veut explorer les possibilités de cours à distance pour les étudiants de niveau universitaire.

La proposition de projet ayant été approuvée par les parties en présence et le projet d'entente ayant été signé, le JRS Ethiopie attend le déblocage des fonds pour pouvoir commencer à travailler sur le terrain, a déclaré Seyoum Asfaw, le Directeur du JRS Ethiopie.

Un long processus

La cérémonie de signature du projet d'entente (MoU) s'est tenue à Adis Ababa le 25 février dernier. Elle a eu lieu après des mois d'évaluation et de discussions avec le HCR et le gouvernement. En juillet dernier, une analyse des besoins conduite par le JRS avait mis en lumière le fait que la majorité des étudiés étaient de jeunes hommes relativement bien éduqués originaires des zones urbaines.



Au départ, un grand nombre de réfugiés souhaitaient être réinstallés dans un pays tiers. Lorsqu'ils ont appris qu'ils n'avaient que peu de chance de trouver un emploi, de poursuivre des études ou de recevoir une formation professionnelle, et que leurs chances de réinstallation étaient

maigres, les réfugiés du camp de Mini-Aini ont sombré dans la dépression.

Dans le cadre du MoU, l'ARRA (L'Administration pour les Affaires concernant les Réfugiés et les Rapatriés) a entrepris, entre autres choses, de donner des terrains au JRS pour y construire des bâtiments en vue de divers services : dispensaire de jour, bibliothèque, terrain de jeux, bureaux et maison d'accueil. L'ARRA a également accepté d'aider le JRS dans ses démarches auprès des bureaux gouvernementaux et des agences, comme par exemple le Ministère de l'Education. Le HCR fournira l'assistance technique et professionnelle au JRS.

Dans le discours prononcé au cours de la cérémonie de signature, M. Ayalew Awoke, vice-Directeur de l'ARRA, a remercié le JRS pour ce projet destiné à améliorer la vie des 15.000 réfugiés érythréens du camp. M. Cosmos Chanda, le vice Représentant du HCR en Erythrée était présent à la cérémonie.

début de la page

SOUDAN : UNE CAMPAGNE POUR SOULIGNER L'IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION

Lobone, Soudan, 23 mars 2010 – Pendant douze jours, le JRS a animé des rencontres dans les paroisses autour de l'importance de l'éducation. Ces rencontres font partie d'une campagne destinée à préparer le jour où le JRS transfèrera la responsabilité du service éducatif aux communautés et aux autorités locales.

Au cours de la campagne, nous avons atteint plus de 520 membres des communautés ; c'est un véritable succès. Rien qu'en considérant ce qui s'est passé au cours des deux derniers mois, nous pouvons déduire que nos efforts en matière d'éducation se sont révélés payants, a déclaré à Dispatches, Lam Leone Ferem, Directeur du Projet du JRS à Lobone.

Pendant la deuxième quinzaine de janvier, les équipes du JRS se sont rendues dans le district de Parjok et Magwi dans le comté de Lobone pour encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école, et tout particulièrement les filles. Ils ont également encouragé les communautés et les autorités à coopérer ensemble afin que les communautés assument la responsabilité de l'éducation de leurs enfants.

Donner le pouvoir aux communautés

Dès la fin des rencontres des parents ont commencé à rassembler des matériaux de construction. Depuis le début du mois de février, ils ont construit cinq écoles primaires à Lobone. Si chaque membre de la communauté fait passer le message à dix parents, le JRS aura touché 5.200 familles.

Ils ont compris que l'école leur appartient à eux et non au JRS et qu'ils sont les seuls à pouvoir changer les choses, a déclaré Henry Langoya, Coordinateur du Projet d'Education Primaire et un des facilitateurs.

Grâce à l'initiative des parents, les élèves de cinq communautés vont pouvoir bénéficier de meilleures conditions d'apprentissage



scolaire, alors qu'auparavant les écoles étaient surpeuplées à cause du grand nombre de réfugiés rentrant chez eux après des années d'exil. Les nouvelles écoles améliorent les conditions de vie des élèves qui devaient faire de longs trajets pour venir à l'école et qui peuvent désormais y venir plus facilement.

L'implication directe des communautés dans la gestion et l'entretien des écoles s'est concrétisée dans la création d'unités de gestion, tels que les comités de gestion des écoles, ou des associations de parents. Deux organismes qui ont un rôle important dans le développement, la gestion et l'entretien des écoles.

Au cours des rencontres, les membres des communautés ont longuement remercié le JRS pour tout ce qu'il avait accompli depuis 2001, date de son installation à Lobone. Les nouveaux rapatriés ont cependant demandé au JRS d'intensifier ses efforts. Les membres des communautés ont exprimé leur mécontentement face au fait que les enseignants ne sont toujours pas payés par le gouvernement.

C'est parce que le gouvernement n'a pas les moyens de payer tous les enseignants, a déclaré M. Langoya.

début de la page

AUSTRALIE : DÉTENTION DES DEMANDEURS D'ASILE SUR L'ÎLE CHRISTMAS

Sydney, 19 mars 2010 – L'urgence sécuritaire est telle que certains demandeurs d'asile sont prêts à risquer leur vie, même s'ils doivent passer des mois en détention dans l'attente d'un visa. La dépression est une conséquence de cette longue attente en détention après un voyage dangereux et souvent traumatisant.

Les demandeurs d'asile arrivent par bateaux entiers sur l'île de Christmas, au sud-ouest de l'Indonésie, dans l'espoir de recevoir un visa qui leur permettra de s'installer en Australie. Ceux qui ont la chance de recevoir un visa – une centaine par semaine – s'envoleront pour l'Australie à bord d'un avion charter dans les jours qui suivent. Ils seront remplacés dans les centres de rétention par de nouveaux arrivants.

Le voyage et l'attente

Sœur Maureen Lohrey RSM accompagnait les demandeurs d'asile placés en détention sur l'île de Christmas, dans le cadre d'un projet pastoral en collaboration avec le JRS Australie.

Un jeune homme de 19 ans, qui avait fui à bord d'un bateau en compagnie de 39 autres hommes, du Sri Lanka vers l'Australie a raconté son histoire à Sœur Maureen. Après 59 jours de voyage, le bateau qui était tombé en panne plusieurs fois, a pris l'eau, s'est brisé et a finalement coulé. Les hommes se sont accrochés à des débris flottants pendant 18 heures, jusqu'à ce qu'un bateau de pêche thaïlandais ne sauve 27 d'entre eux. Le père du jeune homme se trouvait malheureusement au nombre des



douze qui se sont noyés. Un responsable qui se trouvait là a déclaré à Sœur Maureen que c'était la première fois que le garçon ouvrait la bouche.

Un homme de 23 ans a expliqué à Sœur Maureen que sa demande de visa venait d'être rejetée pour la deuxième fois, alors que son frère avait reçu un visa. Il était désespéré, refusant de manger et de dormir. Sœur Maureen a essayé de lui redonner l'espoir que sa prochaine demande serait acceptée. Mais le stress de l'attente était trop dur à supporter, lors de sa visite suivante, Sœur Maureen a appris qu'il avait tenté de se suicider. Il a, depuis, été transféré à Perth, où il recevra le traitement adéquat et espérons le un aide durable.

« Passer du temps avec les demandeurs d'asile pendant qu'ils attendent la décision des autorités, les encourager lorsque leur demande est rejetée, garder avec eux l'espoir alors qu'ils sont en grande dépression – n'est pas une tâche facile, mais c'est un grand privilège. Voir des adultes assis par terre effondrés, pleurant à gros sanglots, n'est pas facile à supporter », a déclaré Sœur Maureen.

Les deux centres de rétention de l'île abritent en permanence plus de 1.800 demandeurs d'asile. Les plus gros contingents viennent du Sri Lanka, d'Afghanistan, de la région frontalière entre l'Iran et l'Iraq, de Birmanie et du Vietnam.

début de la page

INDONÉSIE : MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU TRAITÉ SUR LES MUNITIONS À FRAGMENTATION

Jakarta, Bangkok, 19 mars 2010 – Après avoir pendant plusieurs années activement travaillé en faveur de la Campagne contre les Mines antipersonnel, les activistes du JRS Asie Pacifique ont demandé au gouvernement indonésien [de ratifier la Convention sur les Munitions à Fragmentation](#) (CCMC).



Le Directeur du JRS Asie Pacifique, Bernard Arputhasamy SJ, a rappelé à l'Indonésie que bien que ses troupes n'aient jamais utilisé de bombes à fragmentation ou n'aient été visées par de tels engins, les soldats de son contingent de forces engagées dans le maintien de la paix ont été témoins de l'impact de ces

engins de mort sur les populations du Liban.

Pour prévenir d'autres blessures et d'autres pertes en vies humaines, le père Arputhasamy a déclaré qu'il était important que l'Indonésie ratifie le traité et participe à la première rencontre des états parties qui aura lieu en novembre prochain au Laos.

Le JRS s'est réjoui lorsque l'Indonésie a ratifié le traité sur les Mines Antipersonnel et détruit ses stocks de mines, en 2008, l'année même où le pays a signé la Convention contre les Munitions à Fragmentation. Il faut aller de l'avant, et ratifier le traité, a déclaré Adri Suyadi SJ, le Directeur du JRS Indonésie.

Une lueur d'espoir

L'Indonésie fait partie des trois pays de l'Association des Nations du Sud-est Asiatique (ASEAN), les deux autres sont le Laos et les Philippines, à avoir signé le traité. Bien que durement touchés par la présence des mines antipersonnel et des engins à fragmentation, ni le Cambodge ni le Vietnam n'ont signé le traité ; pas plus que les autres états membres de l'ASEAN : Brunei, Birmanie, Malaisie, Singapour et Thaïlande.

« En solidarité avec nos frères blessés ou tués, les états membres de l'ASEAN devraient signer le traité et veiller à sa mise en œuvre. L'Indonésie, le Laos et les Philippines représentent une lueur d'espoir pour la région de l'ASEAN », a déclaré Sermsiri Ingavanija, un membre de la Campagne thaïlandaise.

Tun Tun Chunnareth, activiste contre les mines au sein du JRS Cambodge, survivant et ambassadeur de la Campagne Internationale contre les Mines Antipersonnel (ICBL) a également demandé aux états membres de l'ASEAN de s'atteler à la construction d'une société basée sur la paix et la justice, et d'assumer la responsabilité des personnes ayant survécu à une explosion de mines ou d'engin à fragmentation. Les peuples du Laos, du Vietnam, du Cambodge, a-t-il ajouté, souffrent encore des engins utilisés dans le passé.

Le 1^{er} août prochain, le JRS se joindra à d'autres membres de la Coalition Mondiale contre les Munitions à Fragmentation, pour célébrer l'entrée en vigueur de la Convention contre les Munitions à Fragmentation.

[début de la page](#)

THAÏLANDE : DITES AUX ETATS-UNIS DE SOUSCRIRE AU TRAITÉ CONTRE LES MINES

Bangkok, 19 mars 2010 – Tel fut l'appel lancé par la Campagne Internationale contre les Mines suite à leur visite dans les ambassades américaines de par le monde.

Le 10 mars, le JRS Asie Pacifique a conduit une délégation de membres thaïlandais de la Campagne lors d'une rencontre prévue avec Mme Jennifer Bah, haut fonctionnaire de la l'ambassade des Etats-Unis. Leur demande était claire : faire une évaluation complète et transparente des politiques, en lien avec les ONG, les alliés du gouvernement et les autres états parties du traité ; tout en interdisant de façon permanente l'utilisation, la production, le stockage et le transfert des mines antipersonnel, et en souscrivant au traité dans les plus brefs délais.

Mme Wiboonrat Chanchoo, survivante des mines et Présidente de l'Organisation « People With Disabilities », du District d'Aranyaprathet, a exprimé son inquiétude face à la présence permanente des mines enterrées dans le sol et au risque qu'elles posent, en particulier pour



les enfants et les personnes âgées.

« Sa seule présence en disait long ! Elle est la voix de tous ceux qui lui ressemblent. Elle est leur avocate », a déclaré Bernard Arputhasamy, le Directeur Régional du JRS Asie Pacifique.

M. Alfredo Lubang, Représentant pour le Sud-Est Asiatique de l'Organisation « Non-Violence International » a demandé aux Etats-Unis de suivre le chemin tracé par 80% des pays du monde. Il a fait remarquer que les Etats-Unis avaient déjà fait une partie du chemin. Le pays n'ayant pas utilisé de mine antipersonnel depuis la première guerre du Golfe, en 1991, ne les exportant plus depuis 1992 et ne les produisant plus depuis 1997. D'autre part, a poursuivi M. Lubang, les Etats-Unis arrivent en tête des pays qui contribuent au déminage et aux programmes d'assistance aux victimes. Il semblerait approprié que les Etats-Unis fassent coïncider leur engagement financier avec un engagement politique afin de mettre un terme définitif à la menace représentée par les mines.

Les mines continuent à tuer et à blesser

« En dépit du Programme d'Education aux Risques Engendrés par les Mines, après tant d'années depuis leur mise en place, les mines continuent à faire de nouvelles victimes », a déclaré M. Siva Boonlert, Responsable de terrain du Bureau Catholique pour l'Aide d'Urgence et pour les Réfugiés.

En 2009, les mines ont fait entre 10 et 16 victimes en Thaïlande, alors qu'en Birmanie on estime à 400 le nombre de décès liés aux mines. C'est ce qu'a déclaré M. Shushira Chonhenchob, du Landmine/Cluster Munitions Report.

Mme Bah a insisté pour que l'administration de l'actuel Président Barak Obama revoie sa politique. Tout en ajoutant : « Nous n'en sommes pas encore là ! » Une véritable évaluation des options politiques devra se faire avec le Ministère de la Défense. La délégation a également encouragé l'administration américaine à impliquer les survivants et les ONG.

Mme Bah a promis de faire remonter à Washington le contenu de la rencontre.

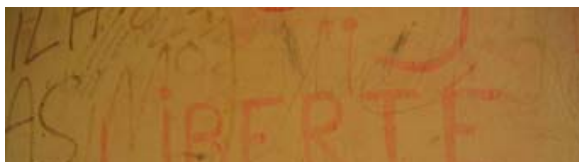
A la clôture de la rencontre, le père Arputhasamy a souligné le rôle important tenu par les Etats-Unis dans les actions menées contre les mines, particulièrement en Thaïlande.

« Nous souhaitons une collaboration étroite avec les Etats-Unis tant sur les mines que sur les questions humanitaires. Cela ne pourra se faire que par leur souscription au Traité de 1997. »

début de la page

EUROPE : LES MIGRANTS PAUVRES SE TROUVENT DANS UN ÉTAT DE NON DROIT

Bruxelles, le 20 mars 2010 – Les politiques des Etats Européens excluent complètement certains groupes de migrants de toute forme d'assistance officielle, les laissant dans la détresse et dans la misère.



« Les états ont adopté des lois et des politiques qui d'une certaine manière empêchent certains

groupes de migrants d'avoir accès aux droits sociaux de base. Sans compter que d'autres migrants qui demeurent clandestinement sur le territoire de peur d'être mis en détention ou expulsés n'essaient pas de demander un soutien à l'état », a déclaré Stefan Kessler, le Responsable du Service Politique au sein du JRS Europe.

Telles sont les conclusions d'un rapport de 167 pages, publié le 18 mars, par le JRS Europe sur la pauvreté des migrants forcés vivant dans 12 états de l'Union Européenne et en Ukraine.

Bien que la situation varie d'un état à un autre, il y a des constances. Les migrants pauvres n'ont qu'un accès limité, voire pas d'accès du tout, aux biens publics et aux services en matière de soins de santé, d'emploi, de logement, de soutien financier et d'assistance matérielle telle que la nourriture ou les vêtements. Même si l'accès à ces biens et à ces services est garanti par la loi, en pratique ils n'y ont pas accès à cause de la complexité des procédures administratives, des lois peu claires et de l'ignorance des services.

Les propositions du JRS

Le JRS Europe demande instamment aux états de l'Union Européenne de changer leurs politiques afin que toute personne, quelle que soit sa nationalité ou son statut juridique, puisse avoir accès aux services sociaux de base. L'organisation jésuite basée à Bruxelles demande également à l'Union Européenne de développer des lois forçant les gouvernements à garantir l'accès à ces droits. Le JRS a plus particulièrement encouragé le Parlement Européen à entreprendre d'autres recherches sur la situation des migrants pauvres vivant dans les pays de l'Union Européenne et de prendre clairement position en leur faveur.

Les politiques des états de l'Union ne sont pas seulement incohérentes ; elles violent les droits humains des migrants concernés et causent de sérieux problèmes sociaux.

Les migrants se trouvent aspirés dans la spirale de la pauvreté. Elle affecte leur santé mentale et physique. Le risque de sombrer dans la dépression ou de finir dans la rue est très grand. D'après le rapport, les politiques des états de l'Union Européenne violent clairement les droits humains des migrants touchés et causent de sérieux problèmes sociaux.

Pour recevoir une copie du rapport, contracter le site : http://www.jrseurope.org/news_releases/ANDES%20report2010.htm

[début de la page](#)

HAÏTI : REGARD VERS LE LONG TERME

Port-au-Prince, Saint-Domingue, le 29 mars 2010 – après plus de deux mois d'aide d'urgence, le JRS continue à orienter ses activités de soutien des populations vers l'aide à long terme.

Au cours des deux derniers mois, en lien avec l'ONG jésuite Fe y Alegria et avec la Plateforme d'Aide à Haïti, le JRS a distribué de l'aide alimentaire d'urgence, de l'eau potable et des médicaments à plus de 50.000 personnes vivant dans plusieurs camps. Au cours des semaines qui ont suivi le tremblement de terre, plus de 4.500 personnes ont bénéficié de soins médicaux d'urgence.

Actuellement, le JRS Haïti concentre ses efforts sur Port-au-Prince. Les équipes travaillent dans plusieurs camps auprès de plus de 21.000 déplacés

et tant à l'intérieur qu'autour de la capitale.

Mettre l'accent sur les enfants et sur l'éducation

Dans certains districts, près de 90% des écoles ont été détruites par le tremblement de terre. D'autre part, les régions les moins touchées ont du mal à faire face au flot d'élèves arrivant d'autres régions. La construction des écoles prendra du temps. Il est important, pour les enfants, que l'on instaure un retour à une forme de normalité.



On compte entre 5 et 7.000 enfants, 110 enseignants et sept directeurs d'établissements scolaires, un par camp. Au cours des trois dernières semaines, le JRS a travaillé avec Fe y Alegria pour assurer l'éducation des enfants déplacés dans les camps par le biais de centres éducatifs dans les camps, de l'amélioration des activités sportives, sociales et culturelles à destination des

enfants dans ces camps, et en proposant une formation pour les enseignants.

Le JRS Haïti et Fe y Alegria ont l'intention d'ouvrir deux autres projets, un pour étendre le réseau des écoles qui fournissent une éducation de qualité au niveau de base, et l'autre pour fournir une formation professionnelle – par exemple, en charpente, électricité, plomberie, maçonnerie – à quelque 1.200 jeunes et adultes âgés de 16 à 30 ans, pour les aider à reconstruire leurs communautés.

Les besoins non matériels

Le travail dans les camps permet au JRS d'accompagner les victimes du tremblement de terre en leur offrant un soutien pastoral et psychosocial ; l'accompagnement psychosocial est destiné aussi bien aux individus qu'aux communautés. L'assistance offerte par le JRS consiste également à coordonner les divers comités des camps par le biais de sessions de formation à la gestion et de rencontres régulières destinées à aider les personnes déplacées à développer leurs propres initiatives.

Le tremblement de terre d'une magnitude de 7.3 sur l'échelle de Richter a dévasté la capitale du pays, Port-au-Prince, et les régions environnantes, faisant plus de 220.000 morts et de 300.000 blessés. On estime à 1,3 million le nombre de personnes vivant dans des abris temporaires, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de Port-au-Prince, tandis que 500.000 autres sont partis dans les diverses provinces à la recherche d'abri, de nourriture et de travail.

[début de la page](#)

DONATIONS

Dispatches est une publication gratuite. Mais si vous souhaitez collaborer à notre travail, vous pouvez envoyer un don.

- **Les chèques sont à libeller au nom du**
Jesuit Refugee Service

• Pour les transferts de fonds au bénéfice du Bureau International du JRS à Rome:

Banque: Banca Popolare di Sondrio, Roma (Italie), Ag. 12
ABI: 05696 - CAB: 03212 - SWIFT: POSOIT22

Intitulé du compte: JRS

Numéro du compte: pour les Euros: 3410/05

IBAN: IT86 Y056 9603 2120 0000 3410 X05

pour les dollars des États-Unis: VAR 3410/05

IBAN: IT97 0056 9603 212V ARUS 0003 410

[début de la page](#)

RECRUTEMENT

[Cliquez ici](#) pour la page des offres de travail avec le JRS.

[début de la page](#)

Search:

Go

From Date:

DMY:

11

-

4

-

2010